



SODEPA

Société de Développement et d'exploitation des productions animales
Livestock Development Corporation

OK
↓

AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET

N° 002/ASMI/2023/SODEPA/DG/DPC/DAF/SDFBM/SMP du 06 JUIL 2023

Relatif à la fourniture des animaux sur pieds pour la Société de Développement et d'Exploitation des Productions Animales (SODEPA) pour le compte de l'exercice 2023.

La Société de Développement et d'Exploitation des Productions Animales (SODEPA), dans le but de constituer un stock commercial gage d'une sécurité en viande bovine, invite les entreprises justifiant d'une expérience avérée dans les domaines de l'élevage et la commercialisation du bétail, capables de fournir en quantité, en qualité et à des fréquences régulières les animaux sains auprès des différentes structures de la SODEPA, à soumettre leurs dossiers selon les modalités ci-après :

1- Composition des dossiers de candidature

Les soumissionnaires devront fournir les pièces suivantes en cours de validité :

- une demande adressée au Directeur Général de la SODEPA ;
- un document signé du MINEPIA attestant que l'intéressé pratique l'élevage ou la commercialisation des animaux vivants ;
- les copies des pièces administratives et fiscales valables ;
- les copies des références professionnelles similaires déjà réalisées dans ledit domaine.

2 Remise des dossiers de candidatures.

Les dossiers de candidature rédigés en français ou en anglais en trois (03) exemplaires (dont un original et 02 copies) doivent être déposés sous pli fermé aux heures ouvrables au Service des Marchés et du Patrimoine de la SODEPA (1^{er} étage) sis à MFANDENA, Rue FOE Tél : 222 20 08 10 / 695 175 233 au plus tard le 31 JUIL 2023 à 15 heures précises et devra porter la mention :

« AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET
N° 002/ASMI/2023/SODEPA/DG/DPC/DAF/SDFBM/SMP DU.....06.....JUIL.....2023.....
POUR LA FOURNITURE DES ANIMAUX SUR PIEDS A LA SOCIETE DE
DEVELOPPEMENT ET D'EXPLOITATION DES PRODUCTIONS ANIMALES
(SODEPA) ».

3- Etude des dossiers et publication des résultats

Les dossiers reçus seront examinés par une commission Ad Hoc mise en place par la SODEPA et les candidats retenus seront informés.

NB : A chaque commande, les candidats retenus seront consultés et les meilleures offres financières seront retenues.



LE DIRECTEUR GENERAL

Denis KOULAGNA KOUTOU